

Dossier de Presse

2020-2021



L'ANESTAPS présente son

9e Indicateur du Coût de la Rentrée en **STAPS**

Sommaire

0 – Sommaire.....	2
I – Présentation de l'Association Nationale des Etudiants en STAPS.....	3
II – Avant-propos	4
III – Analyse du coût de la rentrée en STAPS	5
1. Analyse générale du coût de la rentrée en STAPS :.....	5
2. Analyse de l'impact des équipements sportifs pour les étudiants STAPS :.....	7
IV – Les revendications de l'ANESTAPS	8
V – Méthodologie.....	9
VI – Annexe : bibliographie et références	11

I - Présentation de l'Association Nationale des Etudiants en STAPS

Créée en 1999, l'ANESTAPS, l'Association Nationale des Étudiants en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), est aujourd'hui l'unique organisation représentative des jeunes souhaitant s'orienter vers les métiers du sport et de l'animation.

À ce titre, elle est devenue l'interlocutrice privilégiée des partenaires institutionnels tels que le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation et le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, des partenaires sociaux et l'ensemble du mouvement sportif grâce à son expertise sur la thématique de la jeunesse, de l'enseignement supérieur et des formations dans le champ du sport. La défense des intérêts des étudiants en STAPS et la promotion de la filière constituent les missions premières de l'ANESTAPS.

Entièrement composée de bénévoles, la fédération étudiante regroupe 45 associations sur l'ensemble du territoire. Son importante couverture territoriale et son fonctionnement prônant la démocratie participative lui donne toute légitimité pour prendre des positions tout en gardant une indépendance politique et confessionnelle assumée.

II - Avant-propos

L'ANESTAPS, seule organisation représentative des étudiants en STAPS publie aujourd'hui son 9ème indicateur du coût de la rentrée.

Engagée auprès de la FAGE et basée sur leur 18ème indicateur du coût de la rentrée, l'ANESTAPS met en exergue les différences entre la moyenne nationale du coût de la rentrée universitaire d'un étudiant comparé à celle d'un étudiant en STAPS.

Alors que notre service public éducatif doit assurer à chaque jeune une égalité des chances face aux études, cette large augmentation du coût de la rentrée par rapport à l'année précédente, représente un véritable frein à l'accès et la réussite dans l'Enseignement Supérieur.

Cette année, le **coût moyen de rentrée** pour un étudiant STAPS non boursier s'élève à **2762€**, soit une **augmentation de 2,19%** par rapport à l'année 2019.

Dans ce contexte particulier de la Covid-19, le coût de la rentrée augmente avec la présence de frais supplémentaires pour respecter notamment les mesures sanitaires mises en place par le gouvernement. S'ajoute à cela les dépenses liées aux enseignements spécifiques à la filière STAPS, avec l'achat d'équipements pour les Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA), présentes dans la formation. Pour cette rentrée 2020, **14,52%** du coût total de la rentrée en STAPS est consacré à l'achat de ces équipements sportifs. Cela représente un obstacle pour certains étudiants, les contraignant à souscrire à des prêts étudiants ou encore à prendre un emploi pour subvenir à leurs besoins. Selon une étude de l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) menée en 2016, **46%** des étudiants sont salariés et **1/3** des étudiants renoncent à leurs soins pour des raisons financières.

Au vu de ces constats, il devient urgent de mettre en place des actions concrètes répondant à ces problématiques financières. L'ANESTAPS s'engage dans les prochains mois à mettre en place un projet à destination des étudiants, permettant de limiter les frais supplémentaires engendrés par les équipements sportifs.

III - Analyse du coût de la rentrée en STAPS

1. Analyse générale du coût de la rentrée en STAPS :

Alors que la FAGE publie aujourd'hui son 18ème indicateur du coût de la rentrée pour mettre en lumière la réalité financière d'une rentrée dans l'enseignement supérieur, l'ANESTAPS sort en parallèle son 9ème indicateur du coût de la rentrée d'un étudiant en licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) non boursier. Nous souhaitons par ce procédé, démontrer les charges supplémentaires spécifiques aux études en STAPS et mettre en lumière le montant important que représente le coût des équipements sportifs, obligatoire pour leur cursus.

Les étudiants ont deux catégories de frais pour la rentrée, d'un côté les frais spécifiques de rentrée et de l'autre, les frais de vie courante, qui reviendront chaque mois contrairement aux frais spécifiques de rentrée qui, une fois payé, n'auront plus lieux d'être durant l'année universitaire.

Pour ce coût de la rentrée nous avons ciblé 12 catégories de dépenses pour un étudiant en STAPS. 11 catégories sont sur les achats essentiels pour un étudiant entrant dans l'enseignement supérieur. À cela s'ajoute la catégorie concernant les équipements sportifs comme évoqué auparavant.

1ère partie : Frais de vie courante

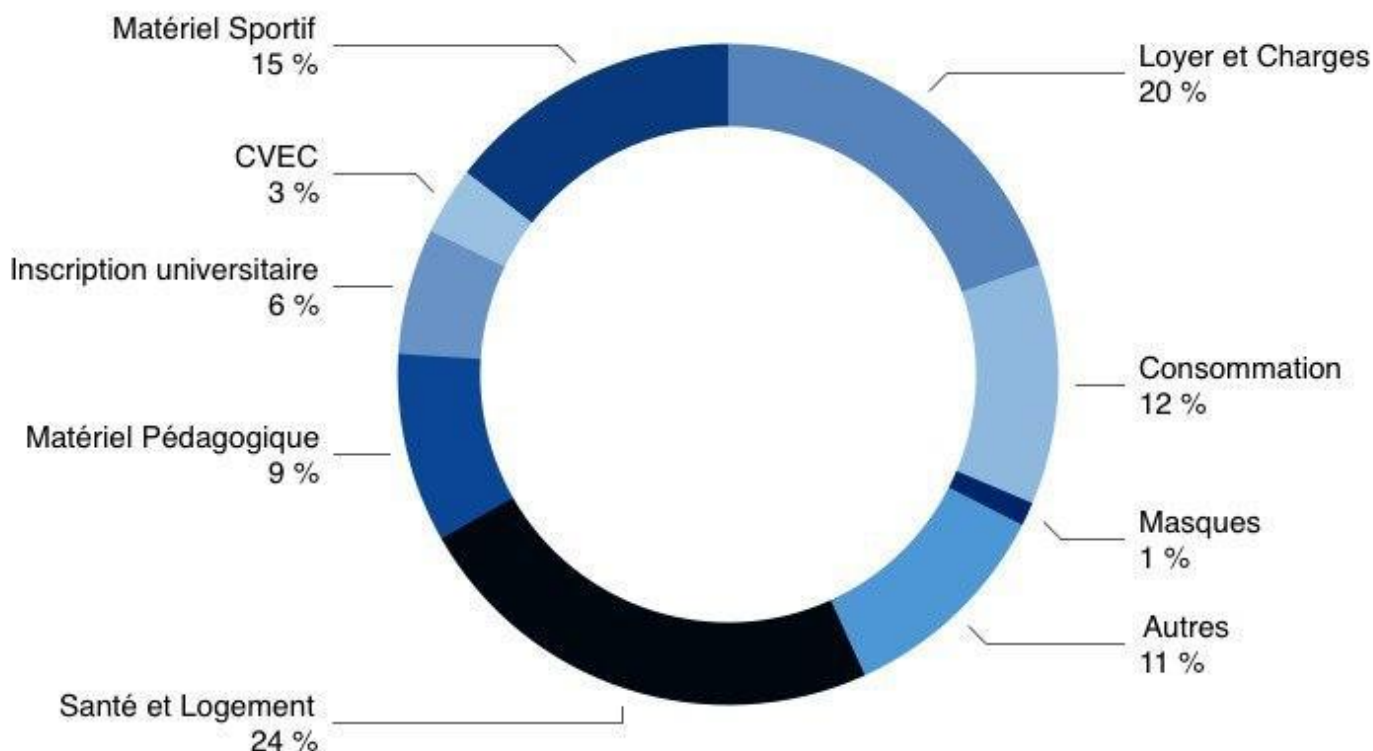
- Loisirs : 75€
- Loyers et charges : 541€
- Repas RU : 66€
- Téléphonie et internet : 51€
- Consommables : 325€
- Transport : 103€
- Masques : 32€

Somme totale frais de vie courante : **1193,49€**

2ème partie : Frais spécifiques de rentrée

- Frais de scolarité : 170€ (licence) + 92€ (CVEC)
- Complémentaire santé : 324€
- Assurance logement : 65€
- Frais d'agence : 260€
- Matériel pédagogique général à la faculté : 256€
- + Matériel spécifique à la formation STAPS : 401,10€

Somme totale frais spécifiques de rentrée : **1568,62€**



Nous avons pour cette rentrée 2020-2021, un coût de la rentrée d'un étudiant en STAPS de 2762,11€, soit 2,19% d'augmentation par rapport à l'année 2019-2020. Nous pouvons remarquer par le graphique ci-dessus, qu'un pourcentage de 15% est consacré au matériel sportif sur le coût de rentrée total d'un étudiant en STAPS.

Un étudiant STAPS, par la spécificité de ses enseignements et la pratique d'activités physiques et sportives dans le cadre de son

curus, a un coût de rentrée supérieur de 17% comparé à un étudiant de l'enseignement supérieur n'ayant pas cette spécificité. Passant de 2361€ pour une étudiant hors STAPS à 2762,11€ pour un étudiant STAPS non boursier.

2. Analyse de l'impact des équipements sportifs pour les étudiants STAPS :

À chaque édition du coût de la rentrée, nous réalisons un focus sur les besoins spécifiques au cursus STAPS. Ici, l'ANESTAPS s'intéresse plus particulièrement à l'achat des équipements et textiles sportifs nécessaires à la réalisation de l'ensemble des enseignements de la formation.

En admettant que les étudiants achètent des équipements de premiers prix, tout en veillant à ce que leur utilisation soit compatible avec les performances demandées sur les barèmes d'évaluation en pratique sportive, nous pouvons analyser les constats suivants.

Tableau de comparaison du panier STAPS 2020 par rapport à 2019

UE Sportives	Panier STAPS 2019	Panier STAPS 2020
Natation	10,65€	10,62€
Sports collectifs	35,89€	33,05€
Sports de raquettes	21,38€	21,20€
Sport de combat	26,80€	29,64€
APPN*	40,99€	42,65€
Athlétisme	33,33€	31,66€
Divers	248,67	232,28€
TOTAL	417,70€	401,10€

*APPN : Activités Physiques de Pleine Nature

Pour cette analyse, nous avons choisi de sélectionner des équipements premiers prix de magasin de grande distribution sportives (Decathlon,

Go Sport, Intersport), nécessaire à six APSA représentative de l'ensemble des domaines d'APSA que nous retrouvons dans le tableau ci-dessus.

Si l'on prend ici l'exemple des "**Sport de raquettes**". Nous avons listé l'intégralité des équipements nécessaires aux différentes pratiques de ce domaine d'APSA, à savoir le Badminton, le Tennis et le Tennis de table. Dans un premier temps nous avons regardé séparément le coût de la raquette et la housse de premier prix dans chacun de ces magasins. Une fois ce recensement effectué, une moyenne des trois pratiques est fait, nous donnant la moyenne de l'achat spécifique des sports de raquette par distributeurs. Une fois ce recensement effectué, nous avons réalisé la moyenne global de **21,20€** pour obtenir le coût moyen de l'équipement nécessaire à ce domaine d'APSA.

Dans cette démonstration, nous avons exclu les shorts, t-shirts, chaussures qui sont compris dans la ligne budgétaire "Divers" car transversales à différentes pratiques.

Malgré une diminution globale de **3,97%** du coût du matériel sportif nécessaire aux unités d'enseignements sportives en STAPS, celui-ci reste tout de même bien trop conséquent pour un étudiant.

L'achat des équipements sportifs supplémentaires et spécifiques aux études de STAPS représentent **14,52%** du coût total de la rentrée d'un étudiant non boursier de cette filière.

IV - Les revendications de l'ANESTAPS

Dans le cadre du cursus STAPS, la formation passe obligatoirement par la pratique de multiples Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) chaque semestre. Les frais engagés pour l'achat du matériel est donc indispensable et impérative pour une formation de qualité. Ils représentent une part conséquente du budget de rentrée des étudiants (**14,52%**),

souvent au détriment d'autres frais de première nécessité tels que le logement, l'alimentation ou encore l'accès aux soins. Ces dépenses sont obligatoires et sont à renouveler chaque semestre, tout au long du cursus, dû au fait que les APSA imposées changent chaque semestre et chaque année.

Afin de permettre à tous les étudiants de pouvoir mener à bien leurs études, et dans de bonnes conditions, **L'ANESTAPS demande aux universités de prendre en charge financièrement le matériel sportif pour les différentes APSA, afin de le mettre à disposition des étudiants. Ceci permettra de tendre vers une égalité des chances en gommant les différences socioéconomiques** tout en répondant **aux enjeux environnementaux actuels**. Nous ne pouvons pas accepter, de nos jours, que des achats d'équipements sportifs soient utilisés pour seulement un semestre, sans être réutilisés par la suite.

De plus, nous souhaitons, au vu du coût de la rentrée, **un investissement majeur du gouvernement vers les universités pour accroître considérablement les aides d'urgences destinées aux étudiants en situation de précarité**. Cela implique également la prise en charge des masques chirurgicaux par l'université pour cette rentrée universitaire.

Pour conclure et face au manque de solutions de la part du gouvernement et des universités, **l'ANESTAPS s'engage dans les prochains mois à mettre en place un projet à destination des étudiants, permettant de limiter les frais supplémentaires engendrés par les équipements sportifs**. Le but étant que les étudiants, quelque que soit leurs moyens financiers, puissent acheter les équipements nécessaires à la réalisation de leurs APSA et à leurs pratiques sportives extérieures à la formation.

V - Méthodologie

Les frais de vie courante : (soit les paiements mensuels tout au long de l'année universitaire) :

Loyers et charges : Moyenne des logements (studio 20 à 30 m² et T2 de 30 m²) calculé avec "LocService"

Assurance logement : Moyenne des montants d'assurance du type "essentiels"

Téléphonie et internet : Moyenne des abonnements téléphonie mobile, fixe et internet de certains grands opérateurs. (Nb : Tarifs sans offres préférentielles)

Restaurant universitaire : Calculé pour 20 repas/ mois avec un ticket RU à 3,30€

Transport : Données calculées d'après le barème d'indemnités kilométriques 2020 des frais relatifs au transport en véhicule personnel (pour 5 allers/retours) ainsi qu'avec la moyenne des données des prestataires locaux des transports en communs.

Loisirs : Moyenne des loisirs (littérature, sorties ...) calculée d'après une enquête réalisée par l'OVE à savoir qu'il est rajouté chaque année le pourcentage de l'inflation

Consommable : Calculé à partir d'une simulation d'un panier de courses pour 30 petits déjeuners et 40 repas à partir du site consommateur "ooshop" (comparateur Carrefour). Nb : Il est retiré les 20 repas pris au RU.

Les frais spécifiques de rentrée : (généralement le mois de septembre) :

Matériel pédagogique : Coût moyen d'un panier de matériel nécessaire à l'étudiant pour travailler calculé avec "Ooshop" et "Google shopping"

Matériel spécifique : Moyenne de certaines grandes enseignes sportives (Décathlon, GoSport et Intersport) pour les différents groupements d'activités.

Droits d'inscription : Prix pour un étudiant en licence non boursier)

CVEC : L'augmentation est calculée en fonction de l'inflation

Frais d'agence : Plafonds prévus pour un logement de 20 m², avec état des lieux (Moyenne zone non tendue, tendue, très tendue). Nb : La moyenne région ne comprend pas l'IDF.

Complémentaire santé : Moyenne des frais de complémentaire "Essentielle LMDE"

VI - Annexe : bibliographie et références

- Indicateur du coût de la rentrée étudiante 2020 - FAGE
- Décathlon : <https://www.decathlon.fr/>
- Go Sport : <https://www.go-sport.com/>
- Intersport : <https://www.intersport.fr/>

Contact

Valentine KAYSER
Attachée de presse

06.28.47.87.30
valentine.kayser@anestaps.org